



# Pavillon 330

Contrecoeur, le 20 octobre 2008

## Réunion Spéciale des propriétaires du pavillon 330 18 octobre 2008

### Richard Nadeau condo 339

- Condo 330 Absent
- Condo 331 Absent
- Condo 332 Représenté par condo 336
- Condo 333 Présent
- Condo 334 Représenté par condo 333
- Condo 335 Présent
- Condo 336 Présent
- Condo 337 Présent
- Condo 338 Présent
- Condo 339 Absent

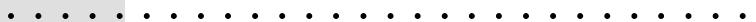
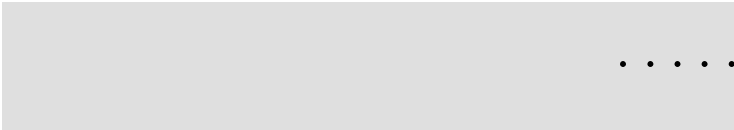
Le quorum étant atteint la réunion a commencée vers 14:00

Après discussions l'assemblée a accepté qu'une remise soit érigée sur une portion de terrain adjacente à notre stationnement du coté opposé au lac. Cette remise aura une superficie de 14 pieds par 26 pieds et l'intérieur sera divisé en dix parties correspondantes aux portions des quotes-parts des propriétaires.

M. Fontaine du condo 337 et Mme Perron du condo 338 ont le mandat de négocier l'achat de la remise. Ils devront tenir compte de l'esthétique extérieure afin que cette remise soit en harmonie avec le pavillon.

Des soumissions pour l'agrandissement du stationnement et la base de ciment qui recevra la remise seront demandées en mars pour être réaliser avant le 15 mai 2009.

L'attribution de chacune des parties de cette remise sera faite selon un ordre établi à la fin de l'installation de celle-ci. Après deux ans d'utilisation, un propriétaire d'un ou l'autre des cotés pourra exiger de changer sa portion avec celle située derrière le fond de sa partie, les propriétaires auront un mois après cette demande pour vider leur contenu.



La résolution suivante à été entérinée à l'unanimité :

***L'assemblée mandate l'administrateur de préparer un plan financier afin d'équiper le pavillon 330 d'un cabanon avec séparation pour chacun des dix condos. Ce plan ne doit pas dépasser \$19,000. Le remboursement des frais de construction dudit cabanon sera exigé selon la portion de chacun des condos dans l'ensemble de la remise. La somme exigée devra être versée en un versement pour le montant complet à la fin des travaux d'aménagement. Un propriétaire pourra aussi choisir de rembourser sa quote-part en 24 versements mensuels correspondant à 1/24 du total plus les intérêts du montant ainsi avancé par le pavillon. La fin des travaux est présentement prévue pour le 15 mai 2009.***

Une autre résolution fut adoptée :

***Un accès pour les services Internet sera fourni à tous les propriétaires du pavillon 330. Les frais de ce service seront pris à même les contributions mensuelles payées par les propriétaires.***

Un test sera fait en installant un accès Internet au condo 337 où un routeur sans fil sera installé pour donner le service aux autres condos. La sécurité de cette connexion sera fournie par un mot de passe qui vous sera distribué aussitôt ces essais terminés soit vers la fin de novembre.

### **Varia**

Une demande a été faite par le condo 336 pour expertiser la présence de moisissures qui sont apparues sur un mur intérieur qui donne sur la surface extérieur du pavillon. Le propriétaire du condo contactera l'entrepreneur François Richard (819-868-5635) afin qu'il expertise ce problème.

La réparation du recouvrement du perron du condo 330 est plus difficile que prévue. Les entrepreneurs demandent à ce que la pente négative soit corrigée avant de la recouvrir d'une membrane étanche. Le coût de recouvrement est de plus de \$1,500 et la reconstruction de la surface devrait se faire à l'heure, donc nous n'avons pas le budget nécessaire pour faire ces réparations en 2008. Nous ajusterons le budget en conséquence lors de la réunion générale de février prochain.

Salutations

Votre administrateur

Yves Martineau